

TERRITOIRES en actions

OCTOBRE 2013 - N°44

La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

en direct



ALAIN LAMBERT
Président du Conseil
général de l'Orne.

Soutenons les aidants familiaux

Le potentiel de dynamisme, de savoir, d'expérience que représentent les seniors est un gisement que nous sommes encore loin de mettre en valeur comme il se doit dans les mutations de nos sociétés modernes. Dans nos territoires ruraux, la solidarité entre les générations est bel et bien une réalité et une véritable force qu'il nous faut valoriser et maintenir. Pour autant, nous avons aujourd'hui un défi immense à relever, celui de l'accompagnement au quotidien des personnes âgées dépendantes ou atteintes de troubles du comportement. C'est l'un des axes majeurs de notre schéma départemental en faveur des personnes âgées. Un document, certes administratif et technique dans son apparence, mais qui est issu d'une longue réflexion partagée par tous les acteurs du domaine gérontologique. Dans nos communes et dans nos familles, nous connaissons ces situations d'aidants – épouse, mari, fille, fils – qui parfois retraités eux aussi, ont fait le choix ou se font un devoir d'accompagner chaque jour leur conjoint ou leur parent dépendant. En mobilisant nos services, nos partenaires, les organismes de santé, caisses de retraite, associations, professionnels, nous voulons non seulement que les Ornais les plus âgés bénéficient du meilleur accompagnement possible, mais que leurs proches dévoués, dont les efforts constants ne peuvent être accomplis dans l'isolement et la souffrance morale, soient eux aussi entourés, soutenus, aidés et, surtout, compris. Et ainsi l'Orne sera un modèle d'humanité en France. Dans ce nouveau numéro de « Territoires en actions », nous rappelons l'action publique locale et départementale dans ce domaine, et cette mobilisation ornaise exemplaire et croissante entourant les aidants. Que chacun d'entre nous encourage cette solidarité en action, source d'espoirs et de bienfaits pour nos aînés et tous leurs proches.

Alain Lambert



en avant

Dépendance : aider les aidants Pour le maintien à domicile

Les « aidants naturels » que l'on appelle aussi aidants familiaux, prennent en charge au quotidien leur conjoint ou l'un de leurs parents âgé, dépendant ou atteint de la maladie d'Alzheimer (ou de troubles apparentés). Les soutenir en favorisant tous les moyens d'accompagnement existants est devenu un axe fort de l'action départementale en faveur des personnes âgées. En permettant aux aidants de rompre l'isolement, de se reposer, de vivre aussi pour eux, ces actions favorisent le maintien à domicile de la personne aidée.

À lire en pages 2 à 4.



Territoires en actions / Octobre 2013 - N°44
27, boulevard de Strasbourg - CS 30528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00
Fax. 02 33 81 60 71 - Directeur de la publication : Alain Lambert.
Rédacteur en chef : France-Laure Sulon - a collaboré à ce numéro : Jacques Bonnet.
Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr
Impression : Bêmo Graphic - Alençon sur papier recyclable ECF - ISSN 2265-3309
Dépôt légal : à parution - E-mail : dircom@cg61.fr - Site : www.orne.fr

Améliorer la situation des aidants naturels

Des moyens d'accompagnement complémentaires

Accueil de jour, hébergement temporaire, groupes de parole et d'échange, solutions de transports, soutien direct aux aidants : les initiatives publiques et associatives se multiplient pour aider les aidants à ne pas s'épuiser prématurément ou à mieux vivre.

Le soutien aux aidants naturels est une orientation du schéma départemental des personnes âgées proposé par le Conseil général. L'évaluation ou la révision de l'APA à domicile (allocation personnalisée d'autonomie), qui établit les mesures nécessaires (aides, financements, interventions) au maintien d'une personne âgée à son domicile, permet aux services sociaux du Conseil général de repérer les situations d'aidants familiaux en difficulté face à une dépendance lourde, à la maladie d'Alzheimer ou aux troubles apparentés. Les CLIC (*Centres locaux d'information et de coordination*), les associations d'aide à domicile, les services sociaux des collectivités peuvent aussi alerter devant des situations difficiles.

L'objectif poursuivi par le Conseil général est de faire en sorte que les aidants en difficulté, ou en risque de l'être, soient systématiquement informés des offres d'accompagnement : l'accueil de jour qui évite leur épuisement ; les solutions de transport pour tout déplacement de la personne aidée ; l'hébergement temporaire, pour soulager l'aidant sur une plus longue durée ou préparer le retour à domicile après une hospitalisation par exemple ; le recours à des aidants salariés par la personne aidée, au moyen du CESU (chèque emploi service universel).

Les groupes de parole et d'échange répondent à d'autres besoins, tout aussi vitaux pour les aidants : parler, dire ce qu'ils ressentent (ce qu'ils ne peuvent pas forcément faire en famille), partager avec

d'autres aidants, s'extraire pour un temps de cette vie aux mille contraintes acceptées mais si lourdes. Le Conseil général accompagne ce soutien aux aidants à travers le financement de l'APA, des CLIC, du fonctionnement des accueils de jour et de l'hébergement temporaire (avec l'Agence régionale de santé). Il contribue à la sensibilisation du public. Avec les soirées « Vieillir la belle affaire », il a libéré la parole, abordant par l'humour le vieillissement et la dépendance. Il marque les esprits avec un film témoignage (*lire ci-contre*).

Le CLIC, votre interlocuteur

Interlocuteurs des professionnels et des familles, les Centres locaux d'information et de coordination sont aussi à la disposition des élus. Ayant connaissance de tous les services existants, de toutes les actions entreprises en faveur des personnes âgées ou des personnes handicapées, ils vous aident à trouver les bons relais locaux pour informer les aidants ou les accompagner. À l'écoute de leurs administrés, connaissant la plupart des familles, les élus locaux peuvent aussi être des relais précieux dans l'accompagnement des aidants, en signalant des situations ou en suggérant le recours à un accueil de jour par exemple, en participant à cette solidarité qui doit entourer les aidants. (*voir la liste des CLIC sur la fiche jointe*)

Une aide renforcée pour l'accueil de jour

Le Conseil général finance les frais liés aux charges de dépendance de la personne âgée bénéficiant d'une place en accueil de jour (dans le cadre de l'APA à domicile). Afin de favoriser l'accueil de jour des allocataires de l'APA souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, et ayant de faibles revenus, le Conseil général pourra prendre en charge à compter du 1^{er} janvier une partie des frais d'hébergement. Cette aide est accordée sous conditions de ressources aux personnes résidant dans l'Orne et accueillies à la journée entière dans les accueils de jour autorisés. Le prix de journée hébergement d'un accueil de jour varie de 15 à 25 €. L'aide départementale, versée à la personne en fonction du nombre effectif de jours de présence, pourra aller jusqu'à 10 €/jour.

CONTACT : Conseil général, direction dépendance handicap : 02 33 81 60 00.



MSA : initier des actions qui durent

Aux côtés des CLIC, des associations de services d'aide à domicile et du Conseil général, la MSA finance des actions d'aide aux aidants dans deux secteurs de l'Orne. Chargée du suivi de ces actions, Émilie Dubost explique : « La MSA Mayenne-Orne-Sarthe a répondu à un appel à projets de la caisse centrale de MSA. Pour les trois départements, la MSA a dégagé un budget et met un conseiller à la disposition des acteurs locaux. Dans le Bocage sud, autour de Domfront, Passais-la-Conception et Juvigny-sous-Andaine, nous animons plusieurs actions, comme le Café Parenthèse, l'initiation à la sophrologie et le théâtre interactif « Par dessus tête » (*lire ci-contre*). Sur le secteur de Trun, Vimoutiers et Gacé, nous avons organisé au printemps une réunion sur les aides aux personnes âgées, une formation sur les gestes et postures. Un groupe d'échange devrait démarrer en novembre. Au-delà de l'évaluation de ces actions et de la recherche de financements, c'est l'objectif de continuer à proposer aux aidants familiaux des lieux d'information et d'échange, qui anime notre démarche. »

Odette et Alzheimer

Tout a commencé parce qu'une aidante qui acceptait de témoigner lors d'une journée d'information sur la maladie d'Alzheimer ne pouvait pas se déplacer. Le témoignage vidéo est devenu une suite d'entretiens, cinq précisément sur une période de neuf mois, comme autant d'étapes dans la vie d'une femme assistant sa mère malade au quotidien.

« Notre intention est de montrer comment cette aidante vit cette situation, ce qu'elle veut ou peut en dire, comment on peut rendre cette situation la plus vivable possible pour le malade et son entourage et dans quelles conditions cette femme accepte l'orientation de sa mère vers un établissement adapté », explique Paul Vannier, le travailleur social du Conseil général qui a recueilli ce

témoignage (avec Damien Dagon pour les images).

Ce film « banal et extraordinaire » sera présenté lors de journées d'information, dans le cadre de formations, de rendez-vous sur l'action sociale. Le Conseil général qui a co-financé la réalisation avec une association gérontologique de Sées, met ce document (25 mn) à disposition des associations ornaises désireuses d'informer et de sensibiliser sur ce thème.

CONTACT : Conseil général - Direction de la communication : 02 33 81 60 00.



Des initiatives multiples sur le terrain

La relance de France Alzheimer Orne, l'action de l'Association française des aidants, le projet annoncé par Générations Mouvement - les Aînés ruraux, les orientations du Conseil général, autant de signes d'une prise de conscience partagée de cette conséquence du vieillissement et de la dépendance.

La CARSAT, la MSA (*lire ci-contre*), la CNSA (Caisse nationale de solidarité et d'autonomie) qui a signé une convention avec le Conseil général pour financer les structures de groupes de paroles dans des secteurs qui en sont dépourvus, l'UNA (Union nationale de l'aide à domicile), l'Agence régionale de santé et d'autres organismes mènent des actions ou apportent des financements qui permettent d'entreprendre. Sur le terrain, les CLIC initient ou accompagnent les actions.

« Aider les aidants, c'est notre travail de tous les jours, explique Hélène Pineau, au CLIC du Bocage qui anime à Domfront, avec la MSA, le Café Parenthèse. « Plus ouvert qu'un groupe de parole, il réunit le 3^e jeudi de chaque mois les familles qui



France Alzheimer 61 : aider les familles

« France Alzheimer est une association d'aide aux familles des malades. Elle les aide à comprendre ce qu'est la maladie et ce qui va se passer, même si chaque cas est différent, et pour les empêcher de se replier sur elles-mêmes. Garder du lien social est indispensable à l'épanouissement de chacun », explique Etienne Trouplin. Cet élu (conseiller municipal de Courtomer) préside depuis un an l'association départementale du réseau France Alzheimer : « Nos actions sont gratuites. Nous renseignons par téléphone les personnes qui nous contactent et nous rencontrons celles qui le souhaitent. Bénévoles, nous avons été formés pour cela. » L'association, relancée dans l'Orne depuis l'année dernière, initie des « Cafés mémoire » et des formations d'aidants. Elle cherche un local pour s'implanter à Alençon. Tél. : 07 86 62 57 33. france.alzheimer.61@gmail.com

Le site francealzheimer.org est une source d'informations et de conseils pratiques.

le souhaite. Pour faciliter le geste de pousser la porte pour venir parler, nous avons choisi un lieu neutre et chaleureux, un restaurant de la ville qui nous est réservé pendant la réunion. Les débuts ont été un peu timides, mais avec un thème de discussion à chaque fois, nous avons progressé. Ces rencontres permettent d'échanger sur le vécu et les inquiétudes des familles, pour qu'elles se sentent soutenues au quotidien. »

Le soutien de la MSA a permis d'organiser récemment à Bagnoles-de-l'Orne, un après-midi théâtre-débat avec 300 spectateurs. Après les comédiens de la Cie Entrée de Jeu, les spectateurs sont montés sur scène pour rejouer la pièce, sur le thème de la maladie d'Alzheimer, avec leurs mots et leur point de vue.

Karine Manzoni, coordinatrice du CLIC du Perche : « Nous faisons prendre conscience aux aidants qu'accepter eux-mêmes d'être aidés et soulagés dans leur action, c'est aussi rendre service à la personne dont ils s'occupent. Participer à un groupe de parole permet de s'exprimer, d'échanger. Des séances de sophrologie peuvent répondre au besoin de s'écouter soi-même. Un entretien avec le neuro-psychologue de l'accueil de jour peut débloquent ce besoin d'expression ». Le CLIC met en relation des aidants avec les différentes solutions de soutien mises en œuvre par la plateforme de répit de l'UNA Perche-Alençon : l'accueil de jour itinérant, chaque jour dans un canton différent du Perche ; des formations pour mieux comprendre la pathologie, les symptômes ou interpréter les changements de comportements ; la possibilité d'être remplacé par un aidant formé ou de recourir à l'hébergement temporaire.

Les Aînés Ruraux s'engagent à leur tour

Relayée par ses fédérations départementales, « Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux » ont lancé un projet national d'aide aux aidants confrontés à la perte d'autonomie de leurs proches. Dans l'Orne où le mouvement compte 235 clubs, cette action a été officiellement présentée lors de la dernière assemblée générale.

Présidente départementale et administratrice nationale, Yolande Cagna-Guesdon explique : « Nous recherchons dans l'Orne un médecin et un infirmier ou une infirmière, retraités et bénévoles, qui accepteront de suivre une formation (que nous prendrons en charge) leur permettant d'animer des ateliers dans différents points du département. Ces ateliers de formation et d'information ont pour ambition d'offrir aux aidants un accompagnement en complémentarité avec ce qui existe déjà et de les rassurer. »

CONTACT : 02 33 26 29 45.



Jean Pierre BLOUET
Président de la commission des affaires sociales au Conseil général

« Favoriser le recours à l'accueil de jour »

« En mars dernier, le Conseil général a adopté une refonte complète de son règlement d'attribution des prestations sociales en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées. L'objectif étant de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires tout en maîtrisant les dépenses publiques d'aide sociale au regard des contraintes budgétaires et en responsabilisant les bénéficiaires. Parallèlement, des aides ciblées, répondant à des priorités, ont été privilégiées. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier (*lire ci-contre*), le Conseil général pourra prendre en charge, sous conditions de ressources, une partie des frais d'hébergement en accueil de jour des personnes âgées, atteintes de la maladie d'Alzheimer et bénéficiaires de l'APA. En effet, les accueils de jour stimulent les capacités cognitives de la personne âgée tout en offrant un temps de répit précieux aux aidants familiaux. »



Des idées cadeaux griffés 61

La nouvelle ligne d'objets, lancée cet été par le Conseil général, souhaite rassembler les Ornais autour d'un signe distinctif et moderne, vecteur de promotion de l'Orne, et faire des habitants les ambassadeurs de leur département. Tee-shirt, polo, sac shopping, casquette, stylo, bloc-notes, clef USB, porte-clef, autocollant pour voiture : il y en a pour tous, petits et grands. Un soin particulier a été accordé au choix des matières, lignes, formes et qualités de marquage. À l'approche des fêtes de fin d'année, pensez à cette idée de cadeau originale ! Tous ces produits sont vendus à prix coûtant pour assurer l'équilibre financier. Vous pouvez les trouver sur la boutique en ligne du Comité départemental du tourisme (www.ornetourisme.com/boutique), à Hôtel du Département à Alençon et dans les principaux lieux touristiques.



Internet haut débit : des aides pour s'équiper



Dans le cadre du Plan numérique ornaïs (lire le précédent numéro de Territoires en Actions), **le Conseil général aide les particuliers, collectivités et entreprises à s'équiper pour accéder à Internet, là où le réseau téléphonique ne permet pas l'ADSL.** Dans l'attente de la montée en débit et de la boucle locale très haut débit, ces aides assurent de manière transitoire l'accès de tous les Ornais à des débits numériques satisfaisants.

Ainsi, le Conseil général prend en charge une partie des frais d'installation relatifs aux technologies hertziennes, satellite (parabole) et accès aux boucles locales radio (petite antenne). L'aide est plafonnée à 450 ou 150 €, selon que les bénéficiaires achètent ou non le kit de connexion. Les personnes pouvant accéder au réseau WIMAX devront privilégier cette technologie pour recevoir l'aide. Le remplacement d'équipements précédents devenus obsolètes est éligible.

Concernant les entreprises qui ne bénéficieront pas à court terme des actions du Plan numérique ornaïs, le Conseil général prend en charge une partie des travaux liés au haut débit et au très haut débit. Leur est proposée une subvention d'équipement à hauteur de 30% d'une dépense plafonnée à 50 000 € HT, soit 15 000 € de subvention possible. En bénéficiant les entreprises de toute taille, commerçants et artisans compris.

numerique.orne.fr

Le Département a ouvert un site Internet dédié à l'aménagement numérique du territoire avec toutes les informations sur le Plan numérique ornaïs et sur les services proposés dans l'Orne.

Rendez-vous « bois énergie » à Aube : le 2 décembre 2013

La commune d'Aube, 1 400 habitants, près de L'Aigle, a choisi une énergie renouvelable et locale - le bois - pour chauffer trois bâtiments publics : école, salle des fêtes et maison des associations. Pour être accompagnée dans son projet et consolider son approvisionnement, la commune a adhéré à la SCIC ornaise Bois Bocage Énergie. La collectivité souhaite ainsi exploiter le bois des délaissés routiers en passant une convention avec le Conseil général. Le module de chaufferie bois est une création de l'entreprise ACG de Tinchebray. Cette démarche globale très cohérente et exemplaire a incité le Conseil général en lien avec le Plan Climat Energie Territorial du Pays d'Ouche, la mairie et de nombreux partenaires, à choisir Aube pour l'organisation d'un temps fort de sensibilisation autour du « bois énergie » à l'attention des élus ornais. Le lundi 2 décembre à 14 h, à la salle des fêtes d'Aube, seront évoqués d'autres exemples de chaufferies collectives dans l'Orne, le fonctionnement de la SCIC, l'organisation de la filière, les aides financières publiques dont celles du Conseil général. À l'issue de cette réunion, une visite du module chaufferie bois et démonstration de livraison de bois déchiqueté sera proposée.

Renseignements, inscriptions : 02 33 81 61 52.

Plan climat énergie territorial (PCET) : s'informer, s'exprimer

Le Conseil général réalise actuellement un Plan Climat Energie Territorial (PCET), dont les actions permettront d'atténuer son impact environnemental : émissions de gaz à effet de serre, consommations d'énergies... Ce Plan aura aussi pour objectif d'adapter les comportements aux changements climatiques déjà perceptibles sur notre territoire. Parallèlement, Alain Lambert, Président du Conseil général, a souhaité ouvrir un espace d'expression à l'ensemble des Ornais, pour qu'ils puissent faire état de leurs remarques et observations, principalement au regard des missions du Conseil général. L'objectif est à la fois de mieux cerner le niveau de connaissance des Ornais dans ces domaines et de renforcer la pertinence et l'efficacité des actions du Plan climat.

Pour faire part de vos remarques : Conseil général - bureau énergie - 02 33 81 60 00 et retrouvez les informations sur orne.fr

✓ Du 11 au 19 octobre
7^e festival des Racont'Arts
Le festival du conte organisé par le Conseil général propose dans 17 lieux du département des spectacles autour des récits et des contes.
Programme détaillé
www.orne.fr
Tél. : 02 33 81 60 00.



✓ 6 décembre
Hôtel du Département
Première journée Gérard Burel
Un tout nouveau rendez-vous à l'attention des architectes, élus et professionnels du patrimoine est proposé par le Conseil général autour de la reconversion d'édifices patrimoniaux. La reconversion réussie de l'ancienne caserne en Hôtel du Département, initiée par Gérard Burel fut un chantier à haut risque. Experts de la France entière échangeront sur les enjeux de tels projets.
Tél. : 02 33 81 60 00.

✓ 28 novembre
Site universitaire de Montfouleur (Alençon)
Forum des formations supérieures
Temps fort pour le projet d'orientation et professionnel des lycéens et étudiants. Nombreux exposants dont cette année, des organismes du pôle industrie.
Tél. : 02 33 80 29 54.



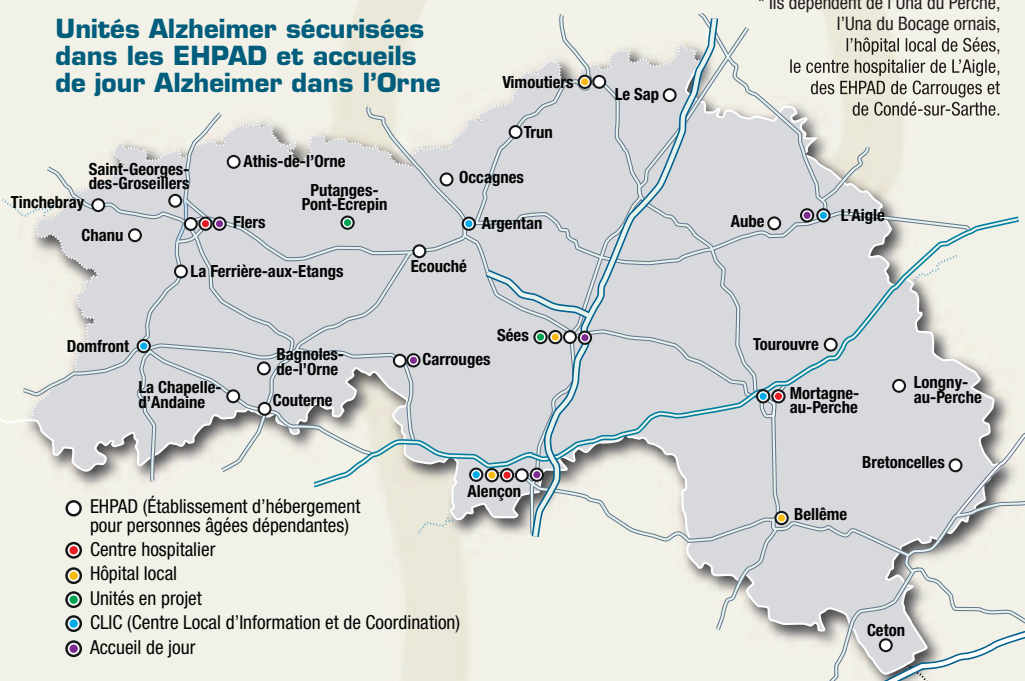
✓ Jusqu'au 31 décembre
À l'Hôtel du Département à Alençon
De fil en aiguille - histoire de tissus et dentelles dans l'Orne.
Lin, dentelle, chanvre, échantillons de tissus, vélin, aiguilles, filets, plans et photographies d'usines illustrent les grandes périodes du textile
Tél. : 02 33 81 60 00.



L'accueil de jour

Gérés par des EHPAD (Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes), des centres hospitaliers ou des associations d'aide à domicile, avec autorisation du Conseil général et de l'Agence régionale de santé, les accueils de jour sont ouverts aux personnes âgées, dépendantes ou atteintes des troubles du comportement. Il existe 90 places d'accueil de jour dans l'Orne, 33 au sein des EHPAD, 57 dans des locaux autonomes*. Cette capacité correspond aux personnes accueillies simultanément ; chacune l'étant à intervalles réguliers, les accueils peuvent prendre en charge un nombre beaucoup plus grand de personnes. Des places restent disponibles (s'informer auprès des CLIC). Ces structures assurent un accueil pluridisciplinaire par une aide médico-psychologique et une aide-soignante, faisant équipe avec une psychologue, une infirmière, un médecin. Les accueils de jour sont un lieu de vie sociale et d'activités : ateliers mémoire, cuisine, jeux, chants, temps de parole et de repos...

Unités Alzheimer sécurisées dans les EHPAD et accueils de jour Alzheimer dans l'Orne



« Valoriser les personnes accueillies »

À l'hôpital local de Sées, l'accueil de jour dispose de locaux autonomes. Chaque semaine, l'animatrice principale (elles peuvent être deux selon le nombre de personnes accueillies), la psychologue, le médecin de ville et l'assistante sociale (en contact avec les services d'aide à domicile) qui constituent l'équipe de l'accueil de jour, font le point sur la vie de la structure et la situation des personnes accueillies.

« Nous confier son conjoint, son père, sa mère est une décision difficile. Nous devons instaurer une confiance avec les aidants, pour qu'ils ne culpabilisent pas et apprécient d'être provisoirement soulagés de leur hyper responsabilité » souligne l'équipe de Sées.

Le dossier d'admission permet de nouer le contact avec la famille, d'étudier les aides financières possibles, d'organiser la journée d'essai (gratuite), etc.

« Les personnes accueillies doivent trouver du plaisir à venir et à participer ensemble aux activités, que ce soit des jeux de cartes, de petits ateliers de peinture, de travaux manuels, de jardinage, la fabrication d'un gâteau, ou même la vaisselle. Nous essayons de les valoriser dans ce qu'ils savent faire. C'est pourquoi il est important de constituer des groupes homogènes. »



Le bilan psychologique de la personne, qui peut être effectué au moment de la demande d'admission, s'il n'a pas été réalisé précédemment, aide les professionnels à percevoir le bénéfice que pourra retirer le malade de cette vie sociale hors du domicile.

Les progrès constatés ou les capacités retrouvées de la personne prise en charge peuvent aussi modifier le regard de l'aidant. Celui-ci est invité à s'impliquer dans la vie de l'accueil de jour, à participer à des sorties : visites de jardins, cinéma, restaurant. La participation réussie à l'accueil de jour, tant pour le malade que pour l'aidant, peut aider à retarder l'entrée en maison de retraite.



Les groupes de parole

Apprendre à faire le deuil de la personne qu'ils ont connue et que la maladie transforme (le « deuil blanc ») est pour tous les aidants familiaux, la première épreuve, encore plus difficile lorsqu'elle est confrontée à l'incrédulité d'une partie de la famille ou des proches. Accepter le dialogue avec d'autres aidants ou les équipes des accueils de jour, les psychologues en particulier, permet de passer ce cap pour affronter les difficultés : comment se comporter avec le malade, gérer l'agressivité sans médicaments, dédramatiser, réapprendre à être tranquille.

« Au début, on ne veut pas le croire »

Des remarques venues d'on ne sait où, des troubles de comportement manifestes, l'agressivité en réponse à l'impossibilité de vivre comme avant ou à la difficulté d'accepter la dépendance, puis vient le diagnostic de la maladie... Pour l'aidant aussi, c'est une autre vie qui commence : « *Au début, on ne veut pas le croire.*

Tout est compliqué parce qu'on n'est pas préparé, mais comment l'être ?

Quand cela arrive nous avons besoin d'être conseillés et informés. Ensuite, on apprend, mais cela reste très dur de voir les phases de progression de la maladie. »

Et puis, il faut faire face aux difficultés matérielles, à l'adaptation de la maison, à l'évolution de la maladie : la douche de niveau dans la salle de bains, la suppression des tapis dans les pièces de vie, la pose de détecteurs de mouvement, à la fois pour assurer la sécurité du malade quand il se déplace et réduire son anxiété. C'est pour aider à mieux vivre ces situations qu'ont été mis en place les groupes de parole autour des accueils de jour, comme à L'intermède (Saint-Germain-du-Corbéis) :

« *On se rend compte qu'on a les mêmes*

problèmes et chacun peut dire quelles solutions et quelles astuces il utilise, comment il réagit dans telle situation : être calme, faire les choses doucement, parvenir à faire preuve d'humour pour dédramatiser... »

Marie-Laure Paillasse, psychologue, anime ce groupe : « *Nous nous réunissons régulièrement, c'est un échange spontané où chacun se présente et peut exprimer ce qu'il ressent. Entre-temps, nous rencontrons les aidants, nous leur donnons des conseils. Et ils se voient à l'accueil de jour ».*

Le recours à l'accueil de jour n'est pas si simple : « *Cela nous permet de faire les courses, les démarches, de nous reposer. Mais au début, c'est un grand vide.*

Les premiers jours, quand mon mari était à l'accueil de jour, je pleurais tout le temps. Le plus dur, c'est de prendre la décision. » Maintien d'une vie sociale, l'accueil de jour peut aussi être relayé par les amis, les voisins : « *Au début, les gens viennent encore nous voir puis les visites s'espacent. Mais je le dis à nos amis, même si le malade parle peu et semble absent, c'est une présence qu'il ressent. »*

Le carnet de liaison

Les personnes reçues en accueil de jour sont accompagnées d'un carnet de liaison que se transmettent aidants et professionnels. On y trouve les questions des uns et les réponses des autres, les constats de chacun, les rappels pour les médicaments... de façon à assurer la continuité de prise en charge.